

L' éthique – Une (très) brève introduction

Hugues Poltier & Gaia Barazzetti

18.02.14

Plan et contenu du cours _ SHS B6 Ethique environnementale

1. Objectifs du cours et travail attendu – Introduction à l' éthique générale
2. Introduction de l' environnement dans la considération éthique
3. Modèles de l' éthique environnementale : un champ en débats / Constitution des groupes pour les travaux de semestre
4. La nature = un Commun. Comment gouverner les Communs. Lecture de Hardin et de ses critiques
5. Examen d' une controverse en cours : le dossier Keystone XL
6. Examen de la politique climatique mondiale; la question de la justice climatique
7. Quelques exemples locaux de dommages environnementaux
8. Travail en groupe
9. Travail en groupe
10. Travail en groupe
11. Présentations
12. Présentations
13. Contrôle continu
14. Reddition des travaux et bilan du cours

1. L' éthique, une pratique en situation

- ❖ **Point de départ pour la réflexion:**
 - ❖ une situation dont vous êtes le héros

Ethique en situation: un premier bilan

- ❖ **Les préceptes éthiques fondamentaux semblent pouvoir se ramener aux propositions suivantes:**
- ❖ **Proposition 0 : l' éthique porte sur l' agir humain**
- ❖ **Proposition 1**
 - ❖ La quantité [de vies humaines concernées, touchées, affectées : d' autrui] compte
 - ❖ **Faire le bien = faire du bien à quelqu' un;** faire du bien à plus qu' un, plusieurs, un grand nombre, c' est n*un bien
- A l' inverse, faire du mal à un être humain, c' est mal; faire du mal à n personnes, c' est n* un mal

Un premier bilan – suite

Question :

Si une action produit à la x du bien et du mal, comment l'apprécier éthiquement?

Le cas du gros au bord de la voie, nous enseigne ceci:

La promotion d'un plus grand bien n'est éthiquement pas acceptable si celle-ci passe par le sacrifice délibéré d'un « innocent »

Proposition 2 :

La valeur-norme d'arrière-plan: la vie de chacun-e, son intégrité (physique et morale) n'est pas à la libre disposition des tiers, fût-ce pour le plus grand intérêt d'autres, même s'ils sont un grand nombre

Autre formulation: chacun-e dispose d'un droit absolu sur sa propre existence – aussi longtemps qu'il respecte ce droit chez autrui (= l'innocence)

L' éthique: deux principes en tension

✦ Agir bien = produire la > quantité de bien = améliorer la situation, la qualité d'existence de n humains

Et + > n, +> est le bien causé, produit, meilleure est l'action

✦ **Limitation impérative** = ne pas utiliser un autrui comme une simple pièce dans une machinerie; ne pas l'instrumentaliser = mobiliser un autrui (ou plusieurs) sans son consentement (par la force, la menace, la manipulation, la domination)

L' exigence éthique: la formule complète

- ❖ Le devoir éthique, donc, est :
D' agir en vue de l' augmentation du bien dans le monde tout en respectant l' inviolabilité (physique et morale) des personnes « innocentes » ainsi que leur autonomie
- ❖ Bref: **maximiser le bien** tout en honorant la justice
- ❖ Le compas de l' éthique: le souci d' autrui – tout autrui dans le temps/espace
- ❖ L' éthique comme pratique : réfléchir aux impacts d' une action sur autrui; en tenir compte dans ses choix, décisions

L' éthique – Vers une définition synthétique de son objet

Evaluer l' agir humain, à toute échelle (individuelle, entreprise, collectivité régionale, territoriale, nationale, internationale, planétaire), en tant qu' il est **causalement** producteur d' effets dans le monde ; de la manière dont il prend en compte, anticipe, intègre dans les considérants de l' action décidée l' appréciation quant à leur qualité et quantité des effets anticipables, et ce **sur la plus large échelle** (principe d' égale considération des intérêts, dans le temps et dans l' espace, de tous les « touchés » par une décision).

Elaborer des outils permettant d' évaluer différentes options d' action en présence de manière à prendre la décision éthique préférable, compte tenu de tous les paramètres retenus.

L' éthique dans l' action

✦ Les questions à poser :

- ✦ Quels biens promeut l' action envisagée?
 - ✦ Et les biens de qui? (s-e: qui n' en est pas bénéficiaire?)
- ✦ Quels biens menace-t-elle?
 - ✦ les biens de qui? (e.g. sont-ils les mêmes que les bénéficiaires?)
 - ✦ avec quel degré de certitude?
 - ✦ de quelle importance sont les biens menacés?
- ✦ Implique-t-elle la violation, le non-respect de droits de tiers?
 - ✦ La réalisation du bien poursuivi justifie-t-elle de passer outre ces droits?
 - ✦ La procédure et le dédommagement proposé sont-ils acceptables? etc.

Donc: Responsabilité de faire le nécessaire pour éviter la survenue de dommages à autrui

✦ “Négligence délibérée”

- ✦ un agir intentionnel consistant dans l' action de poursuivre un but tout en négligeant, ce faisant, de prendre (suffisamment) en compte des dangers ou dommages pouvant s' ensuivre pour des tiers. Là où ces derniers subissent un dommage du fait de mon action et que j' aurais été en mesure de l' éviter, j'ai une responsabilité par négligence.